

Tables de quartiers



Présentation de l'expérimentation

De 2014 à 2018, une expérimentation pour créer des espaces autonomes de concertation pour le développement des territoires

Contexte de l'expérimentation

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville en 2013, François Lamy, Ministre de la Ville, avait mandaté Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache afin qu'ils élaborent des propositions pour améliorer la participation des citoyens des territoires prioritaires. Leur travail a abouti en juillet 2013 avec la remise d'un rapport intitulé « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous ! » contenant 5 orientations majeures et 1+30 propositions regroupés en 4 groupes.

Ainsi, le deuxième groupe de propositions, « Soutenir la création d'espaces citoyens et les reconnaître », consiste notamment à favoriser la création au niveau local de « lieux d'échanges, de débats, de coordination interassociative » et à proposer la mise sur pied de « Tables locales de concertation » ou « Tables de quartier ». Cette proposition s'inspire d'un dispositif existant à Montréal où existe une trentaine de Tables de quartier, certaines depuis plus d'une trentaine d'années.

Qu'est-ce qu'une table de quartier ?

Une Table de quartier réunit les associations, collectifs et habitants organisés à l'échelle du quartier. C'est un lieu de débats et d'actions dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie dans le quartier, notamment des personnes les plus fragilisées.

Pour cela, la Table développe une démarche de concertation qui part du vécu, des ressources, des envies d'agir et des intérêts communs des habitants du quartier. Ce mouvement ascendant met la parole des habitants et leur expertise au cœur même de la démarche. Ils en sont les premiers décideurs et les premiers acteurs.

Une Table de quartier articule ainsi trois dimensions :

- Elle dresse un état des lieux des enjeux actuels et prioritaires du quartier (« portrait de quartier ») ;
- elle élabore des projets et des propositions concrètes ;
- elle mobilise les habitants et les acteurs du quartier sur un plan d'actions.

La Table de quartier se positionne ainsi dans une logique constructive et réactive, en « mode propositions », ce qui contribue à constituer sa légitimité.

L'expérimentation : objectifs

La FCSF et la coordination PsN ont proposé au ministre une expérimentation sur une période de trois années.

Il s'agissait de :

1. Mettre en place la proposition d'adapter l'expérience québécoise des Tables de quartier au contexte français.
2. Identifier les conditions de réussite et les obstacles des actions.
3. Organiser un échange de pratiques entre les sites expérimentaux.
4. Prouver l'intérêt de cette démarche par une amélioration des dispositifs de la politique de la ville dans les territoires concernés par l'expérimentation.
5. Encourager d'autres sites à mettre en place cette démarche.

12 sites s'étaient engagés dans cette l'expérimentation. Certains étaient animés ou portés par des centres sociaux, d'autres par des collectifs d'associations locales. Chacun avec ses spécificités a contribué à cette démarche expérimentale. Ce collectif d'acteurs qui s'est modifié au fil des années, a produit tout au long de l'expérimentation de la connaissance, du savoir-faire, des outils dont ce kit est la version actualisée d'un premier kit réalisé en 2014.

Il comprend 6 fiches :

- Ambition et principe pour les Tables de quartier,
- Contexte et enjeux des tables de quartier « à la française »,
- Les tables de quartier à Montréal,
- Mobiliser autour du projet de Table de quartier,
- Relations avec les institutions et les pouvoirs publics,
- Les outils utilisés.



Présentation de l'expérimentation

De 2014 à 2018, une expérimentation pour créer des espaces autonomes de concertation pour le développement des territoires

Les principes partagés qui avaient guidés l'expérimentation

- Mettre en avant la capacité, l'expertise, le savoir des citoyens,
- accueillir également tous les habitants dans leur diversité, se donner les moyens de les écouter, de les faire participer tous et toutes,
- faire entendre les voix des habitants du quartier auprès des pouvoirs publics,
- créer du lien social entre les habitants du quartier,
- accompagner les habitants du quartier dans toutes les étapes des mobilisations et des actions,
- proposer un lieu de coformation citoyenne et d'échanges d'expériences.

Les Tables de quartier montréalaises



A Montréal, les tables de concertation de quartier partagent des objectifs d'amélioration des conditions de vie de la population locale dans une perspective de justice sociale et de prise en main de l'avenir du quartier par ses habitants. Elles mettent ainsi en relation les différents acteurs du quartier pour établir des diagnostics et une planification d'actions concrètes dont les habitants sont les premiers acteurs.

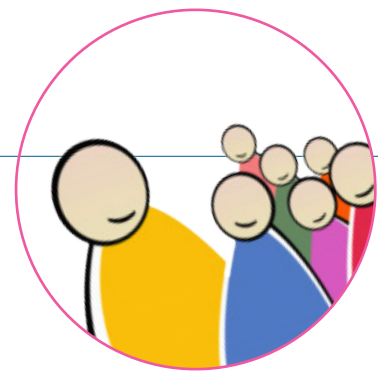
Autres documents de référence :

- Les Tables de quartier en France Retour sur trois ans d'expérimentation,
- Annexe I - Articles de presse,
- Annexe II - Portrait des Tables de quartier,



- Site expérimentation : Table de quartier
- Facebook Tables de quartier

Ambition et principes des tables de quartier



Les Tables de quartier¹ sont des espaces de rencontre et d'action où nous, habitant.e.s, collectifs, associations, des quartiers populaires, qu'ils soient urbains ou ruraux, nous réunissons pour réfléchir, débattre et agir ensemble pour améliorer nos conditions de vie. Nous y prenons des initiatives collectives à partir de nos volontés.

Nous contribuons à construire une société plus juste en libérant les capacités de création, d'action et de mobilisation, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective, et de transformation sociale.

Les Tables de quartier s'inscrivent dans l'histoire des mobilisations collectives au sein des quartiers populaires. En relevant le défi de la démocratie participative, elles nous permettent d'élaborer et proposer des solutions adaptées, d'interpeller les pouvoirs publics, par des moyens complémentaires au vote, et contribuent à inventer d'autres chemins en matière d'action politique.

Les Tables ont pour ambition de rendre effectif le « pouvoir d'agir » et la « co-construction » des politiques publiques. C'est en les développant que nous, habitant.e.s et usagers des quartiers populaires, acteurs et actrices incontournables de ces territoires, nous pourrions agir pour l'amélioration de notre vie quotidienne et peser sur les décisions publiques trop souvent prises sans nous.

Principes d'organisation et de fonctionnement

Les principes qui suivent et auxquels nous référons notre action, ne sont pas des principes intangibles. Issus de nos expériences collectives pendant les 3 ans de l'expérimentation, ils sont plus une boussole qui indique un cap vers lequel nous diriger, qu'un rail à suivre.

« Table de quartier » n'est pas une expression réservée ou un label. Tout collectif qui agit selon les ambitions et les principes exposés dans ce document peut solliciter le réseau des Tables de quartier pour être appuyé dans son développement et sa communication, être mis en relation avec des Tables existantes et intégrer le réseau des Tables.

¹ Depuis 2014, une douzaine de Tables de quartier expérimentales s'inspire du rapport Bacqué - Mechmache « Pour une réforme radicale de la politique de la ville, Ça ne se fera plus sans nous ». Une expérimentation s'est mise en place avec l'appui de la Fédération des Centres Sociaux de France et la Coordination nationale Pas sans Nous. En parallèle et indépendamment de cette expérimentation, d'autres Tables de quartiers ont émergé, aussi inspirées par le rapport.

Une démarche collective

La Table de quartier est une démarche collective d'habitant.e.s qui s'organisent pour prendre en main l'avenir de leur quartier.

Une large ouverture

Les Tables de quartier vont vers les gens en multipliant les occasions de contact. Elles cherchent à rassembler des habitant.e.s, des collectifs, des associations, des acteurs et actrices du quartier dans un souci de diversité et de mobilisation la plus large possible.

Elles sont ouvertes au plus grand nombre sans critère d'accès et sans contrainte d'adhésion ou d'engagement, dans le respect mutuel. Ce faisant, elles tendent à refléter au mieux la diversité des réalités vécues dans les quartiers populaires et sont légitimes pour porter la parole d'habitants.

Elles sont accueillantes et conviviales et offrent un climat d'écoute et de confiance.

Des professionnel.le.s allié.e.s et solidaires peuvent y participer sans que leur expertise prévale sur celle des habitant.e.s.

Des pratiques démocratiques

Les Tables de quartier organisent des assemblées régulières entre tou.te.s les participant.e.s, à travers des invitations larges et inclusives, afin de mobiliser de nouvelles personnes, de proposer un espace d'expression libre et bienveillant, de faire le point sur l'avancement de leurs activités, de se concerter pour avancer sur les actions en cours et en décider de nouvelles, selon les priorités établies collectivement en assemblée.

Tous les participant.e.s sont positionné.e.s à égalité. Un effort particulier est fait pour permettre à chacun.e de participer de manière équitable sans hiérarchie entre les différentes prises de parole.

La contribution de toutes et de tous est précieuse, les rôles et responsabilités sont partagés.

Les associations ou collectifs qui participent à la Table de quartier n'ont pas de place particulière du fait de leur statut.

Les décisions sont prises démocratiquement par toutes méthodes respectueuses de la position de chacun.



Ambition et principes des tables de quartier

Une autonomie de fonctionnement

Dans un souci d'indépendance, les Tables de quartier se positionnent comme des instances souveraines et autonomes vis-à-vis des pouvoirs publics.

Cela signifie que ceux-ci ne peuvent pas être à l'initiative de la création d'une Table, n'ont pas de pouvoir sur son fonctionnement et n'influencent pas ses décisions.

Cependant, la Table peut décider de les inviter. Leur soutien et leur écoute sont recherchés dans la mesure où ils sont nécessaires à l'aboutissement des revendications et des actions portées par la Table de quartier, y compris quand elle dérange par des positions critiques ou se voit contrainte d'entrer en conflit pour se faire entendre.

Domaines d'intervention

Les Tables de quartier se font l'écho de la parole des habitant.e.s et traitent des problèmes, colères, et envies d'agir des personnes mobilisées. Elles peuvent développer des actions, débattues, décidées et mises en place collectivement pour améliorer la vie du quartier. Les formes d'action sont choisies par les participant.e.s.

Des démarches de communication sont mises en œuvre afin de faire connaître les analyses, les réflexions, les débats et les actions menés par la Table ainsi que ses victoires.

Réseau national des Tables de quartier

Le Réseau national des Tables de quartier a pour ambition :

- Le développement des Tables de quartier et le soutien aux Tables qui se créent.
- La promotion des actions menées par les Tables de quartier.
- L'organisation de temps d'échanges entre les participant.e.s aux différentes Tables de quartier.
- La veille et l'innovation pour le développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s et la co-construction des politiques publiques, dans une démarche d'éducation populaire.

Ce texte est le fruit d'un travail de rédaction collective à quarante mains. Il a été longuement discuté entre de septembre 2017 à avril 2018, modifié, amendé, nourri des expériences et rencontres du réseau pour donner corps à cet écrit : Ambitions et principes.

Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France [FCSF]

10, rue Montcalm - BP 379 - F-75869 Paris Cedex 18

<http://www.centres-sociaux.fr>

Tél. 01 53 09 96 16 - Fax : 01 53 09 96 00

Email : fcsf@centres-sociaux.asso.fr



Pas sans Nous

6 rue Arnold Geraux - 93450 L'Île Saint-Denis

Tél: 09 72 57 08 12

<https://www.passansnous.org>

Email : coordinationcitoyennationale@gmail.com